Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-252200159-20261112-202659-DE

Département des Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT DE SAINT BRIEUC

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DU LIÉ
Siège social : 60, Le Pont-Querra - 22210 PLÉMET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2026

Membres en exercice **18**

Présents **12**

Votants **12**

L'an deux mille vingt-six, le douze novembre, le Comité Intercommunal d'Adduction d'Eau du Lié s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, salle de Réunions, Espace Docteur Louis PITON, le Pont- Querra à Plémet, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC, Président et en présence des Délégués du Syndicat.

Présents : Mme ROBERT, Mrs GUILLOU, MALESTROIT, FERNANDEZ, MARCADE (arrivé en cours de séance) MASSE, LE FRANC, JOUAN, ETTOUATI, ALLIO, LE BIHAN, BOURGEOIS.
Excusés **:** Mmes HOLLEBECQ et BIZET, Mrs OLIVE, LEVEAU, PELLION, QUINIO,
Secrétaire de séance **:** M. MALESTROIT

Délibération 2026-59

PRESENTATION ET ADOPTION D'UN P.G.S.S.E. + DIAGNOSTIC TERRITORIAL D'ACCES A L'EAU

Dans l'étude confiée à SAFEGE en 2024 sur un schéma directeur, il avait été inclus 2 dossiers importants à réaliser : un P.G.S.S.E. (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux) et un diagnostic territorial d'accès à l'eau potable.

- ✓ S'agissant du P.G.S.S.E., il vise à identifier les risques susceptibles d'affecter le système d'alimentation en eau, de la ressource jusqu'au consommateur, afin de définir les mesures de contrôle et de maîtrise nécessaires pour réduire ou éliminer ces risques.
- ✓ Concernant le diagnostic territorial, c'est une démarche novatrice (réalisée principalement par de grandes collectivités) destinée à améliorer ou préserver l'accès de tous à l'eau potable, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés.

Une présentation par le cabinet SAFEGE de ces dossiers est effectuée en séance.

Après délibéré, le comité syndical, par 12 voix POUR :

- ➢ Valide le P.G.S.S.E. présenté et approuve le principe de mise en œuvre des mesures de maitrise des risques proposé sous réserve des possibilités de financement
- ➢ Approuve et adopte le diagnostic territorial d'accès à l'eau

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Stéphane MALESTROIT

Le Président.
Georges LE FRANC